



Audioconférence avec les ministres Darmanin et Dussopt, le 27 Mars 2020

L'audioconférence de ce jour était la troisième depuis le début de la crise en présence des deux ministres.

Au 26 mars, 1607 agents (hors CCRF) sont recensés comme malades (testés ou pas).

Depuis notre dernier rendez-vous dans la même configuration, les faits majeurs nouveaux ont été la publication des ordonnances liées à la loi d'urgence sanitaire et la fiche sur les congés publiée par la DGAFP, mais qui ne répond que partiellement aux questions des agents.

FO Finances est revenue sur ce point dans les échanges, mais **a d'abord mis en avant l'indispensable reconnaissance financière pour les agents qui exercent leurs missions dans des conditions exceptionnellement difficiles.**

Mesures de compensation financière pour les agents en poste

Les ministres ont rapidement demandé aux entreprises d'octroyer une prime à leurs salariés, par contre ils sont beaucoup moins pressés pour répondre à notre demande pour leurs propres agents qui, au quotidien, font tourner la « machine administrative ». Malgré nos relances, c'est un silence total auquel nous avons eu droit en retour !

Congés annuels, RTT, CET

Une note interministérielle est en cours d'élaboration. Monsieur Dussopt n'a toutefois pas caché que les agents en ASA devraient contribuer.

FO Finances n'accepte pas ce discours que le gouvernement laisse percevoir ces derniers jours, considérant que les agents qui ne peuvent exercer leurs missions en présentiel ou en télétravail seraient des « profiteurs » dans la période. C'est inacceptable !

Non rétroactivité du jour de carence

Suspendu depuis la loi d'urgence sanitaire le 23 mars dernier, le jour de carence demeure applicable aux agents ayant contracté le Covid 19 avant cette date, ce qui est scandaleux.

Monsieur Dussopt s'est réfugié derrière l'argument juridique pour rejeter la demande.

Sortie de la quatorzaine

Une note DGAFP devait être publiée, dans son attente des interrogations se posent sur la réintégration des agents dans les services.

Distribution de masques

FO Finances a demandé que soit bien identifié les services dont la dotation devrait être prioritaire comme l'a mentionné hier la DGFIP.

Nettoyage des locaux

De nombreux sites connaissent des difficultés de maintien de propreté. Nous avons cité le cas du site de St Louis.

Campagne IR

Aucune décision ne sera prise avant la semaine prochaine, mais M. Darmanin a clairement affiché sa préférence pour un allongement de la période de dépôt des déclarations.

Conséquences de la fermeture des aéroports

La fermeture de nombreux aéroports, dont Orly à compter du 1^{er} avril, pose la question de la situation administrative des agents affectés sur ces sites.

M. Darmanin a répondu que l'examen des conséquences de ces fermetures était en cours en lien avec les directions.

Restauration

FO Finances a de nouveau demandé, pour les agents sans possibilité de restauration type « panier repas », qu'ils bénéficient de remboursement via les frais de mission.

Transport

La demande de remboursement des déplacements en frais de mission a été réitérée. D'autre part, **FO Finances** a demandé le remboursement des cartes prélevées mensuellement, comme il a été fait en janvier en Île de France

Aide aux agriculteurs

FO Finances a souhaité savoir si l'appel du gouvernement pour aider les agriculteurs concernait les fonctionnaires et dans l'affirmative quelles seraient leur position statutaire et les conséquences en cas d'accident du travail pendant l'exercice de cette activité.

Le ministre a répondu que l'essentiel est de faire fonctionner nos services et que l'aide aux agriculteurs ou la réserve civique ne pouvait se substituer au travail des fonctionnaires, qui démontraient en cette période toute leur utilité.

FO Finances saura lui rappeler à la sortie de cette crise quand nous présenterons les légitimes revendications des fonctionnaires.

La durée des audioconférences est de plus en courte et les réponses précises de plus en plus rares, sauf quand il s'agit des mesures pénalisantes pour les agents (le jour de carence non rétroactif en est le plus parfait exemple).

Le pilotage à vue de cette crise sanitaire est de plus en plus criant et ne laisse pas d'inquiéter.

La reconnaissance des autorités gouvernementales aux agents qui exercent leurs missions dans des conditions difficiles, s'arrête à ce jour à de beaux discours.